

STATUS, « ÉTAT »

Dans son glossaire (t. VI, p. 364, col. 1, éd. Henschel), Du Cange ne donne comme premier exemple de 3. STATUS, i. e. *regnum, imperium, dicio*, fr. « état », qu'un extrait d'une lettre du roi Édouard III (xiv^e siècle), citée dans Chron. Angl. Th. Otterbourne, p. 123 : « Quid ergo pro suo iure suaque securitate non licuit Regi, sui Status sui que populū periculum iam uidentī, dicat qui nouerit. »

Mais l'emploi du mot *status* dans cette signification spéciale remonte beaucoup plus haut, si nous en croyons M. Josef Svennung¹, qui d'ailleurs apporte à l'appui de son affirmation des textes probants. Ainsi quand nous lisons chez Tertullien :

Adv. Marc., 4, 6 (CSEL, t. XLVII, p. 433, l. 2) : « Constituit Marcion alium esse Christum, qui Tiberianis temporibus a deo quondam ignoto reuelatus sit in salutem omnium gentium, alium qui a deo creatore in restitutionem Iudaici status sit destinatus quandoque uenturus »

il est bien évident que nous devons entendre « un autre Christ qui viendrait un jour en son temps et qui serait destiné par le Dieu créateur (= le Démiurge) au rétablissement de l'*État judaïque* », allusion au Messie destiné par le Démiurge à faire cesser la dispersion des Juifs. Le même Tertullien écrit :

De carnis resurr., 24 (CSEL, t. XLVII, p. 60, l. 23) : « Iam enim arcanum iniquitatis agitur : tantum qui nunc tenet, donec de medio fiat (cf. 2. Thessal., 2, 7). Quis nisi Romanus status, cuius abscissio in decem reges dispersa Antichristi superducet? »

et, ici encore, il est impossible de traduire *Romanus status* autrement que par « l'État romain ». On trouvera dans le livre de M. Svennung d'autres exemples non moins caractéristiques, et l'on verra le mot *status* indubitablement employé dans le sens du mot français « état, gouvernement », chez Aurelius Victor et chez Orose. Il est intéressant de constater que le premier exemple de cette signification nouvelle se trouve vraisemblablement chez Tertullien, qui, sur ce point comme sur tant d'autres, s'est montré novateur. Quant à l'évolution qui du sens de « manière d'être (d'une personne ou d'une chose) à un moment donné » a fait passer *status* à celui de « gouvernement, état, régime politique », on la trouvera illustrée de quelques exemples intéressants dans le livre de M. Svennung. Le point de départ en doit être cherché dans des ex-

1. Voy. J. Svennung, *Orosiana* (Upsal, 1923), p. 127 et suiv.
2. Cf. Vulg., *Apoc.*, 17, 12-14 : « Decem cornua quae uidisti decem reges sunt, qui regnum rondum acceperunt. »

pressions où le mot *status* était déterminé soit par des génitifs comme *ciuitatis* ou *rei publicae*, soit par des épithètes se rattachant à des noms propres de peuples, comme *Romanus*, *Iudaicus*, etc.

Le jour où Cicéron écrivait :

De leg., 3, 9, 11, « quis umquam tam audax... fuisset, ut cogitaret umquam de *statu nostro* labefactando... »?

il montrait la voie à ceux qui, non contents de voir dans *status* l'expression des idées de « manière d'être, situation, condition », en devaient élargir le sens et lui faire successivement signifier « manière d'être des hommes réunis en société, régime politique d'une nation, nation en tant que corps politique, pays soumis à un même régime politique », bref toutes les nuances que nous distinguons dans les divers emplois que nous faisons du mot « état ».

HENRI GOELZER.
